[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 63

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SEPTEMBRE 1925

Numéro 63

Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France

Sommaire

Le port de Bâle, par le Dr H. Matthey.

Un bilan de l'économie suisse.

Le rendement des impôts en France, en août 1925.

Le commerce extérieur de la France pendant les huit premiers mois de 1925.

Questions suisses : Le chômage augmente. — Recettes des douanes suisses. — Recettes des chemins de fer fédéraux. — Produit du droit de timbre. — Activité de l'industrie suisse. — L'assurance incendie en Suisse. — Nouveau type de locomotive électrique. — Electrification de la ligne Genève-Berne. — Internationalisation de la gare de Pontarlier. — Le pavillon suisse sur le Rhin. — Ecoles françaises à Berne. — Concours d'affiches. — Pour nos tireurs. — Emigration.

Union suisse des industries d'exportation.

Les changes.

Siège social et Secrétariat général

61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8e)

Téléphone : Élysées 54-94

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris

Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Section de Lyon
6, Quai des Brotteaux
Lyon
Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Section de Marseille
et du Sud-Est
115, rue de l'Évêché, Marseille
Téléphone : 15-25

Fortifiant énergique de l'enfance et de toute personne affaiblie par la maladie, la vieillesse, le surmenage physique ou intellectuel, l'*Ovomaltine*, en favorisant chez la mère une sécrétion lactée riche et abondante, permet aussi l'allaitement maternel L'*Ovomaltine* renferme à l'état concentré les éléments essentiellement nutritifs du malt d'orge, du lait, du jaune d'œuf frais, aromatisés de cacao, et constitue pour tous, un aliment naturel, puissamment fortifiant, stimulant et tonique.

Dans toutes les Pharmacies et les bonnes Maisons d'alimentation

Etablissements WANDER, 58, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

OVOMALTINE

ALIMENT NATUREL TONIQUE

EXPOSITION INTERNATIONALE
DE NAVIGATION INTÉRIEURE
ET D'EXPLOITATION
DES FORCES HYDRAULIQUES

1er JUILLET 1926 — 15 SEPTEMBRE 1926

Bâle

38 groupes : Installations pour la navigation et les ports, écluses, bateaux, machines pour bateaux, usines électriques, barrages, constructions hydrauliques, matériel d'exploitation, turbines, générateurs, moteurs, etc.

RENSEIGNEMENTS : HOTEL DE VILLE, BALE

La Chambre de Commerce suisse en France

Fondée en 1918

S'inspirant des sentiments de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre la Suisse et la France, la Chambre de commerce suisse a pour but général de protéger et de développer le commerce suisse en France en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays. (Article 3 des statuts.)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. Ferdinand Doller

MEMBRES D'HONNEUR :
M. Gustave Ador, ancien Président de la Confédération.
M. Ch. E. Guillaume, directeur du Bureau International des Poids et mesures.

Comité de Direction

PRÉSIDENT . . . . . M. J.-L. Courvoisier
VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan

MEMBRES :
M. Ferdinand Dobler — M. F.-E. Hirt
M. Félix Du Pasquier — M. Aloïs Reymond

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT . . . . . M. J.-L. Courvoisier
VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan
TRÉSORIER . . . . . M. Ch. Courvoisier-Berthoud

MEMBRES.
M. H. Brack — M. Robert-Loppacher
M. G. Brandt — M. A.-J. Maret
M. Ferdinand Dobler — M. E. Monvert
M. Félix Du Pasquier — M. J. Muller
M. Ch. Gay — M. J. de Pury
M. F. Genillard — M. A. Reymond
M. F.-A. Graf — M. G.-A. Schelling
M. H. Gunthert — M. A. Stirlin
M. H. Heer — M. Wolfer Sulzer
M. F.-E. Hirt
M. A. Jam

COMMISSAIRES DES COMPTES . . . M. Raoul La Roche
M. Ed. de Rham
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL . . . M. Maurice Trembley
SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE . . M. Léon Mathez

Comités des Sections régionales

Section de Lyon

PRÉSIDENT D'HONNEUR . . M. Georges Meyer, Consul de Suisse.
PRÉSIDENT. . . . . M. Jacques Muller

MEMBRES :
M. Blickenstorfer — M. Albert Joho
M. Paul Gruaz — M. Keller
M. Haeggi — M. Wegelin.

Section de Marseille et du Sud-Est

PRÉSIDENT D'HONNEUR . . M. Paul Leuba, Consul de Suisse.
PRÉSIDENT. . . . . M. Georges Angst
VICE-PRÉSIDENT. . . . . M. Henry Sigg
SECRÉTAIRE. . . . . M. Louis Bovet
TRÉSORIER. . . . . M. Biedermann

MEMBRES :
M. Henri Brack — M. Henri Wessel
M. J.-C. Buhler — M. Getaz
M. Albert Hedinger — M. Taillens.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8e)

BULLETIN MENSUEL

SEPTEMBRE 1925 | Le Numéro : 1 fr. 50 Abonnement : 15 fr. | Numéro 63

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE
PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

Le Port de Bâle

Il y a 20 ans cette année que Bâle a un port sur le Rhin et que, pendant la saison des eaux moyennes et des hautes eaux, la Suisse se trouve, grâce au fleuve qu'alimentent ses glaciers, en communication directe avec la mer. C'est en effet en 1903 que les sondages de l'ingénieur Gelpke démontrèrent que le chenal naturel du Rhin entre Strasbourg et Bâle était navigable pour des chalands et des remorqueurs, et c'est en 1905 que le trafic commença, modestement, avec un tonnage de 3.149 t. Actuellement, Bâle possède deux ports : le port Saint-Jean, sur la rive gauche, et le port de Petit Huningue sur la rive droite. En 1924, leur trafic s'est élevé à 187.000 t. La comparaison de ces deux chiffres montre le chemin parcouru pendant ce laps de temps.

I

Le port Saint-Jean fut le premier en date. Au début, pour éviter des frais trop considérables, on se contenta d'équiper sur une longueur de 600 m., entre l'usine à gaz et la frontière alsacienne, la berge gauche du Rhin, où la profondeur du chenal naturel longeant la courbe extérieure du fleuve permettait aux bateaux d'aborder sans travaux artificiels. On y installa des voies reliées à la gare Saint-Jean, une grue fixe pour l'usine à gaz et sept grues mobiles dont le pied de devant roule sur la berme de la berge. Actionnées à l'électricité, capables de soulever 4-5 t. et possédant un rayon d'action de 27,5 m., ces grues permettaient, avec un niveau d'eau favorable, de transborder 300.000-400.000 t. par an. On ajouta dans la suite une huitième grue et depuis deux ans un aspirateur à blé, susceptible d'élever 60 t. par heure.

Cependant, l'augmentation du trafic, l'exiguïté des terrains disponibles (4 ha.), la cherté du transbordement dû à la hauteur de la berge et le danger que couraient, aux hautes eaux, les chalands amarrés parallèlement le long de la rive, obligèrent à créer, sur la rive opposée, des installations moins primitives et plus rationnelles.

II

Le port de Petit-Huningue, situé à cheval sur l'embouchure de la Wiese, en bordure de la frontière badoise, occupe une surface de 34 ha. Au nord de la Wiese se trouve le bassin, au sud de la rivière la gare du port.

Le bassin, dont l'entrée, de 45 m. entre les môles, s'ouvre à 200 m. en amont du pont de bateaux de Huningue, à 480 m. de long sur une largeur qui va en se rétrécissant de 90 à 50 m. Son creusage a nécessité l'enlèvement de 500.000 mc., employés pour la plupart à remblayer les terrains industriels.

Les dragages ont été favorisés, en 1921-22, par un niveau extrêmement bas des eaux et par le fait que le terrain à enlever se composait de graviers alluviaux. Au milieu des galets, on a cependant rencontré quelques blocs erratiques transportés jadis, des sommets des Hautes Alpes, par le glacier de l'Aar jusqu'au bord de la mer chaude qui s'étendait alors jusqu'à Bâle et où venait se fondre la langue du glacier.

Tous les quais en bordure du bassin sont maintenant occupés. Le quai est formé par un mur de 12 m. de haut et de 480 m. de long, fondé sur 31 caissons à air comprimé. Le quai ouest a conservé sa berge oblique; il a été réservé aux services industriels de la ville.